

Les Echos de Plougourvest

Edition de Février 2019

N° 324

VIE INTERCOMMUNALE

CCPL : MISE EN PLACE DE LA BENNE ECO-MOBILIER



Communauté
de Communes
Pays de Landivisiau

Après la déchèterie de Bodilis en 2014 et de Sizun en 2017, c'est maintenant au tour de la **déchèterie de Plougourvest** d'être équipée d'une benne dédiée à la collecte, au recyclage et à la réutilisation du mobilier domestique sur le Pays de Landivisiau.

Concrètement, vous pouvez mettre tous les éléments de meubles et meubles usagés dans cette nouvelle benne : les sièges et fauteuils (chaises et chaises à roulettes, canapés, BZ, clic-clac, salons de jardin...), la literie (matelas, sommier, cadres de lit), les meubles de rangements (commode, armoire, bureau...), meubles de cuisine et salle de bain, les parties de meubles (portes...), les tables.

Pour toute information sur Eco-mobilier : www.eco-mobilier.fr

Contact : Communauté de Communes : service Environnement au 02.98.68.42.41 ou Déchèterie de Plougourvest 02.98.29.59.14

LA COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE GENDARMERIE DE LANDIVISIAU COMMUNIQUE SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité routière est l'affaire de tous, piétons, deux-roues, automobilistes. Tous les jours, les militaires de la Communauté de Brigades de la Gendarmerie de Landivisiau œuvrent sur nos routes afin de les rendre plus sûres. Les conditions météorologiques sont souvent dégradées en hiver et les routes peuvent devenir difficilement praticables voire très dangereuses. Afin de limiter les risques, vérifiez vos équipements de sécurité, adaptez votre vitesse et gardez vos distances avec le véhicule qui vous précède.



JARDINER AU NATUREL OU COMMENT SE PASSER DES PRODUITS CHIMIQUES

Conformément à la loi Labbé (2014-2015), la détention et l'utilisation de produits phytosanitaires dans les jardins est interdite aux jardiniers amateurs depuis le 1^{er} janvier 2019.

Alors que faire pour entretenir son jardin sans désherbants, anti-mousse et autres fongicides?

Le désherbage manuel ou le désherbage thermique permettent de contrôler la pousse de la végétation dans les allées, cours, potagers et massifs :

- Binette, sarcloir, racloir, couteau à désherber sont autant d'outils pour enlever la mousse, les herbes indésirables, les pissenlits, etc.
- Eau chaude, désherbeur thermique à flamme ou nettoyeur chauffant à haute pression vont détruire les petites herbes, plantules et mousses.

Un géotextile peut également être mis sous le gravillon des allées pour limiter la pousse des herbes indésirables et faciliter l'arrachage des repousses. La tondeuse et le rotofil vont permettre de contrôler la pousse des herbes dans les allées.

Le paillage des parterres avec des broyats de végétaux, de l'écorce, de la paille ou encore de l'herbe sèche ou des feuilles mortes, limite la pousse des herbes et maintient l'humidité du sol autour des plantations. Le paillage peut être complété par des plantes couvre-sol qui, à terme, vont recouvrir le parterre qui n'aura plus besoin d'être désherbé.

Les produits phytosanitaires non utilisés sont à déposer, dans leur emballage d'origine, à la déchetterie. Les emballages vides doivent également y être déposés car ils peuvent contenir des résidus toxiques.

Pour en savoir plus : Site internet de la Maison de la Consommation et de l'Environnement (<https://www.mce-info.org/publications/livrets-et-fiches/>) et Site internet du Syndicat de bassin de l'Elorn ([http://bassin-elorn.fr/eaudans la ville/désherbage/](http://bassin-elorn.fr/eaudans%20la%20ville/d%C3%A9sherbage/)).

Horaires de la Mairie

Lundi

13h30 - 17h30

Du mardi au jeudi

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Vendredi - Samedi

8h30 - 12h00

Tél : 02.98.68.53.49

Fax : 02.98.68.55.89

Site internet :

www.mairieplougourvest.fr

Permanences de M. le Maire,

Jean JEZEQUEL

Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi

Samedi 9h30 - 12h00

Agence Postale

Du lundi au samedi

De 9h30 à 12h00

Tél : 02.98.68.58.50

**Fermeture le jeudi 14
février 2019.**



Horaires d'hiver

(1^{er} octobre)

Lundi -

Vendredi - Samedi

De 9h à 12h et 13h30 à 18h

Mardi - Mercredi

De 13h30 à 18h

Permis d'aménager**Commune de Plougourvest**

Création de 8 lots à bâtir
Rue de l'Etang

Permis de construire**M. BICRELL Gilles**

Extension d'un local professionnel
Coatidrun

M. GUILLOU Jean-Christophe

26, Coativellec

Extension d'une maison individuelle

Déclaration préalable**M. LE BRAS Romain
et Mme COLLIN Laura**

Kervichen

Extension d'une habitation et
changement d'aspect extérieur

M. BRETON Albert

Kergabut

Changement d'aspect extérieur

ETAT CIVILDécès**Mme RIOUALLON Suzanne
Veuve CRÉACH,**

86 ans, Résidence Saint-Michel de
Kervoanec

OFFICESRELIGIEUX

Messe à 11h à **Kervoanec** le
samedi 2 février 2019.

Samedi 2 février : Messe à
Guiclan à 18h,

Dimanche 3 février : Messe à
Plouzévéde, Landivisiau et Sizun
à 10h30

Samedi 9 février : Messe à
Plounéventer à 18h,

Dimanche 10 février : Messe à
Plouzévéde, Landivisiau et Sizun
à 10h30

Samedi 16 février : Messe à
Guiclan à 18h,

Dimanche 17 février : Messe à
Plouzévéde, Landivisiau et Sizun
à 10h30

Samedi 23 février : Messe à
Plounéventer à 18h,

Dimanche 24 février : Messe à
Plouzévéde, Landivisiau et Sizun
à 10h30

VIE COMMUNALE

COLLECTE SÉLECTIVE : AUGMENTATION DU TAUX DE REFUS

Attention, la qualité du tri des bacs jaunes se dégrade ! Pour rappel, **les emballages sont à mettre en vrac** (sans sac poubelle) et **bien vides** ! **Le textile est à envoyer en déchèterie**, les textiles sanitaires (mouchoirs en papier, papier absorbant, couches...) sont à mettre à la poubelle verte. **Le verre est à mettre dans les colonnes de tri vertes** situées sur la commune.

Les erreurs de tri impactent les machines et le travail des opérateurs sur la ligne. Néanmoins, les efforts de tri sont positifs. Merci de votre implication.

NOUVELLES COLONNES DE TRI SUR LA COMMUNE

Pour vous faciliter le tri du verre, 3 nouvelles colonnes ont été implantées :

- Salle du Pouldu
- Parking de l'école/Terrain de Foot
- Rue de l'Ancienne Gare



Pour rappel, il ne faut mettre que les emballages en verre dans ces conteneurs (vaisselle, vase, miroir en déchèterie).

Renseignements auprès du service environnement de la CCPL au 02.98.68.42.41

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour les prochaines élections européennes du 26 mai 2019, les personnes de la commune non inscrites sur les listes électorales, peuvent s'inscrire **avant le samedi 30 mars 2019**, pour pouvoir voter à Plougourvest.

Pièces à présenter :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile
- un formulaire devra être rempli en mairie : cerfa 12669*02

L'inscription en ligne est également possible sur le site service-public.fr : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372>

Tout changement d'adresse sur la commune doit également être signalé.

Renseignements en Mairie au 02.98.68.53.49.

RECENSEMENT MILITAIRE

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire. Pour réaliser cette démarche le jeune doit se rendre à la Mairie muni de sa pièce d'identité et du livret de famille. Il se verra alors remettre une attestation de recensement et cela entraînera sa convocation à la Journée de Citoyenneté (JDC).

Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

ECHOS de Plougourvest

Prochaine parution des Echos :
semaine 9

Date limite de dépôt des communiqués :
Mercredi 20 février 2019

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

Des coupures d'électricité auront lieu le **vendredi 1^{er} février** de 10h à 12h à Kéroullé, Kerincuff et Kergaradec et le **mardi 5 février** de 14 à 16h à Croas Nevez, Place de la Mairie et Rue de la Mairie.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

CONTACTS ASSOCIATIONS

HANDBALL: Étoile Filante

Jonathan ANDRÉ, Président :
06.13.62.69.02
Elise TANNÉ, secrétaire :
06.42.55.88.64

FOOTBALL: Étoile Filante

Pierre-Yves TANGUY :
07.81.49.30.46
Serge PORHEL : 06.12.59.78.52

GYM

Nathalie CARRER : 02.98.68.55.96

BIBLIOTHEQUE

Michèle GRALL : 06.30.90.16.87
*Horaires: Mercredi 10h à 12h
Jeudi 18h30 à 19h30
Samedi et Dimanche 10h à 11h30
Tél.: 02.98.68.55.84 ou
bib.plougourvest@orange.fr*

ASSOCIATION POUR LA SAUVE- GARDE DU PATRIMOINE

Joseph KERMARREC :
02.98.68.58.33

OGEC

Kevin LE SQUIN : 06.68.73.12.56
Julien CLOAREC : 06.68.96.38.76

APEL

Yoann JESTIN : 06.61.59.93.67

DANCE COUNTRY

André CUEFF: 02.98.68.53.80

CLUB DES AINES

Jean-Pierre MEAR : 06.16.04.97.40

FNACA

Désiré KERSCAVEN : 02.98.68.51.00

FAMILLES RURALES

Accueil de Loisirs :

Christelle CORVEZ 02.98.24.80.36
Art Floral : Michèle JESTIN
02.98.68.55.80

Atelier Cuisine et Couture :

Brigitte ROPARS : 02.98.68.54.80

SOCIETE DE CHASSE

Romain JEZEGOU : 06.61.27.03.89

COMITÉ DES FÊTES

Laurence PAUGAM : 06.62.82.35.70

LES ALLUMÉS DU POULDU

Djibril DJINGAREY : 06.72.91.12.41

CMMLP

Club des 2 ailes

François RATAJCZAK
06.33.36.35.46

RESIDENCE SAINT MICHEL

Foyer de vie arc-en-ciel

Christelle MER : 02.98.68.01.42

Amicale de Kervoanec

Stéphanie BELLEC : 02.98.68.01.42



ETOILE FILANTE FOOTBALL

Dimanche 3 février

15h : Plougourvest EF1 - Plouvorn Ag3
13h : Plougourvest EF2 - Plouéan Gras 1
13h : Landi FC3 - Plougourvest EF3

Dimanche 10 février

Coupe ou match remis

Dimanche 17 février

Coupe ou match remis

Dimanche 24 février

15h30 : Pleyber Christ Es1 - Plougourvest EF1
15h30 : Lampaul Es1 - Plougourvest EF2
13h30 : Plougourvest EF3 - Plougoulm Cadets 1

ART FLORAL

L'atelier d'Art Floral aura lieu le **mardi 5 février** à 17h30 et 20h.

Renseignements : 02.98.68.55.80

ATELIER DE CUISINE

Les cours auront lieu le **mercredi 6 février** pour le groupe A et le **mercredi 13 février** pour le groupe B.

Renseignements : 02.98.68.54.80



POINT LECTURE

« Bébé lecteur » le **mercredi 6 février 2019** à 10h30 à l'espace Hervé Loïc.

Contact : 02.98.68.55.84



DERATISEUR

Le prochain passage du dératiseur aura lieu le **vendredi 22 février 2019**. Les personnes souhaitant son intervention sont invitées à s'inscrire en mairie au 02.98.68.53.49.



ETOILE FILANTE HANDBALL

Seniors filles Région

Samedi 2 février à 21h30 : PPBHB - Elorn

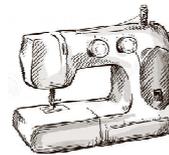
Seniors filles Département

Samedi 2 février à 19h45 : PPBHB - La Flèche

Seniors Gars Département

Samedi 2 février à 18h : PPBHB - PLCB Brest

ATELIER DE COUTURE



Les cours auront lieu le **jeudi 7 février et le jeudi 21 février** à 14h30, 17h30 ou 20h au Centre d'Activités.

Renseignements : 02.98.68.54.80

CLUB DES AÎNES

Mardi 5 février : concours de dominos à la mée à Tréfleze,

Lundi 25 février : rencontre avec les résidents de kervoanec.

Mercredi 27 février : sélection de dominos du Ponant à Saint-Derrien.

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA BAN

L'Assemblée générale de l'association des riverains aura lieu le **vendredi 8 février à 18h30** à la Maison pour tous de Bodilis. Bilan moral et financier, questions diverses. Un pot de l'amitié sera offert à l'issue de la réunion.

VIE SOCIALE



FAMILLES RURALES : ACCUEIL DE LOISIRS, ACCUEIL PASSERELLE ET ANIM'ADOS

Le centre de loisirs vous accueille au Pôle Arc-en-ciel à Bodilis jusqu'au vacances de février 2019. A compter du mercredi 6 mars (sous réserve de modification), le centre s'installe à l'Espace Simone Veil de Plougourvest. Il accueille les enfants tous les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h45.

Les plannings des vacances de février sont disponibles sur le site <https://famillesruralesbpp.jimdo.com/>

Renseignements : 06.69.93.83.19 ou famillesruralesbpp@gmail.com

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Les Temps d'éveil : **vendredi 22 février 2019 à 10h15**
à l'espace **Simone VEIL** de Plougourvest.



Après le succès rencontré, les séances de motricité/musiques animées par Serge BRARD seront reconduites sur les communes de :

PLOUNEVENTER : **lundi 4 février** à 9h30 ou 10h30 / **lundi 4 mars** à 9h30 ou 10h30 / **lundi 1^{er} avril** à 9h30 ou 10h30 / **lundi 6 mai** à 9h30 ou 10h30 / **lundi 3 juin** à 9h30 ou 10h30.

PLOUVORN : **mercredi 27 février** à 9h30 ou 10h30 / **mercredi 20 mars** à 9h30 ou 10h30 / **mercredi 24 avril** à 9h30 ou 10h30 / **mercredi 22 mai** à 9h30 ou 10h30 / **mercredi 19 juin** à 9h30 ou 10h30.

Si vous souhaitez vous inscrire, un engagement aux 5 séances sera demandé.

Renseignements au 02.98.24.97.15 ou rpam.paysdelandivisiau@gmail.com



ISFFEL SAINT-POL-DE-LEON

L'ISSFEL est spécialisé dans les domaines du commerce, de la logistique et de la qualité. Les formations proposées en alternance de Bac à Bac +5 sont toutes gratuites et rémunérées.

Des **journées portes ouvertes** auront lieu le **vendredi 8 février** de 16h30 à 19h, le **samedi 9 février** de 9h à 12h et de 14h à 17h et le **vendredi 15 mars** de 16h30 à 19h.

Renseignements au 02.98.29.03.15 ou contact@isffel.fr - www.isffel.fr



LES PERMANENCES « HABITAT » SUR LE TERRITOIRE DU LEON

Permanences Service Habitat de la CCPL : Informations et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, **du lundi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous** et de **14h à 17h sur rendez-vous** ainsi que le **vendredi** - au siège de la

CCPL à Landivisiau - Zone de Kerven

Renseignements auprès de **Daphné Dumesnil** 02.98.68.42.41 ou d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com

Permanences HEOL : Conseils techniques sur les économies d'énergie, le **jeudi 21 février 2019 de 9h à 12h** sans rendez-vous à Landivisiau - CCPL Zone de Kerven - **Renseignements** : 02.98.15.18.08 ou contact@heol-energies.org ou 38 rue du Mur à Morlaix.



Permanences ADIL : Réponses aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement, les **mercredis 6 et 20 février 2019 de 14h à 17h** à Landivisiau : CCPL Zone de Kerven. Pour un projet d'accèsion à la propriété, prendre un RDV préalable au : 02.98.46.37.38. **Site internet** : <https://www.adil29.org>



BIEN VIVRE A DOMICILE

CDAS - Conseil Départemental

Place Liautey
LANDIVISIAU
02.98.68.11.46

CLIC

02.98.63.00.19

(Permanence tous les jeudis de 9h30 à 12h à la Maison de l'Aidant, rue des Marronniers à Landivisiau)

ADMR du Haut-Léon

Keroulas
29250 SAINT-POL-DE-LEON
02.98.19.11.87

AS DOMICILE

1, rue Maurice Le Scouézec
LANDIVISIAU
02.98.68.10.36

INFIRMIER

JOSSE Nicolas
PLOUGOURVEST
02.98.15.78.41 ou 06.95.83.85.14



Devenir "Famille de vacances" avec le Secours populaire français.

Le Secours Populaire Français -
Fédération du Finistère -
recherche

des familles prêtes à accueillir
bénévolement un enfant de 6 à 10
ans l'été prochain.

Le dispositif « Familles
de vacances » du

Secours Populaire Français permet
aux enfants issus de milieux
défavorisés âgés de 6 à 10 ans de
venir en vacances dans une famille
du Finistère. Ce dispositif visant à
lutter contre les exclusions fait ses
preuves, puisque le Secours
Populaire Français constate que
beaucoup d'enfants inscrits pour la
première année sont réinvités par la
famille de vacances l'année
suivante car des liens affectifs se
créent.

L'équipe vacances du SPF29 est
disponible pour vous rencontrer.

Contact : 02.98.44.48.90 (mardi
matin et jeudi matin) ou **par mail** :
vacances@spf29.org